



Plan  
Climat

Air - Energie

Alsace  
du Nord



# Plan Climat-Air-Energie Territorial

STRATÉGIE ET PLAN D'ACTIONS

Synthèse



PETR  
Alsace  
du Nord  
CLIMAT

# Agir ensemble pour les transitions de l'Alsace du Nord



## Une vision du territoire à moyen et long terme

La stratégie du Plan climat-air-énergie (PCAET) apporte une vision de ce que sera l'Alsace du Nord à l'horizon 2030 et 2050. Elle définit des ambitions en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, en lien étroit avec l'aménagement du territoire et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'Alsace du Nord.

Le contenu de la stratégie s'inscrit dans un cadre légal et doit être compatible avec les règles et les objectifs régionaux du SRADDET<sup>1</sup>.



## Une construction partagée

- **Les élus du PETR** ont élaboré la stratégie sous l'angle d'un territoire à énergie positive en 2050 (un territoire qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme).
  - **Les communes et EPCI, ainsi que les partenaires du PETR**, sur la base des orientations stratégiques, ont alimenté le plan d'actions avec leurs projets.
  - **Le Conseil de développement** de l'Alsace du Nord a choisi des axes de travail en lien avec les thématiques climat et proposé des actions à mettre en œuvre.
  - **La dynamique « Agir ensemble pour les transitions de l'Alsace du Nord »** a été initiée pour favoriser l'émergence d'idées et de projets des citoyens et des acteurs socio-économiques du territoire.
- 

1. SRADDET : schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires.

# PCAET

# Une stratégie ambitieuse et réaliste

La stratégie du PCAET est adaptée au territoire avec une volonté d'impulser une dynamique collective à l'ensemble de l'Alsace du Nord.

Elle est structurée autour de 4 axes thématiques et 1 axe transversal :

Vers un territoire plus MOBILISATEUR

Vers un territoire plus **SOBRE**

Objectifs 2030  
par rapport à 2018

  
Consommation  
d'énergie  
finale  
**-19%**

Exemple :  
**Rénovation  
énergétique  
performante**  
**1 600**  
maisons/an

Vers un territoire plus **AUTONOME**

  
Production  
d'énergie  
renouvelable  
**+54%**

Exemple :  
**Photovoltaïque**  
**2 000**  
installations  
moyennes  
nouvelles

Vers un territoire plus **ATTRACTIF**

  
Qualité de l'air  
**-30%**  
d'émissions de  
particules fines

Exemple :  
**Déplacements  
domicile-travail**  
**1/4**  
adoptent un mode  
écoresponsable

Vers un territoire plus **RÉSILIENT**

  
Emissions de gaz  
à effet de serre  
**-33%**

Exemple :  
**Plantations  
d'arbres**  
**+**  
de fraîcheur,  
qualité de l'air,  
biodiversité,  
stockage carbone

# Un plan d'actions

axe  
**1**

## Vers un territoire **plus SOBRE**

Améliorer l'efficacité des équipements et adopter des comportements sobres en émissions de gaz à effet de serre

### > Orientation 1 : Etre collectivités exemplaires

### > Orientation 2 : Accélérer l'amélioration de la performance énergétique du bâti privé

La rénovation des bâtiments est un enjeu énergétique, économique et social majeur et fait l'objet d'un engagement partagé de tous les acteurs du PCAET.

*Exemples d'action :*

- Rénover énergétiquement les bâtiments publics
- Développer le conseil et l'accompagnement à la rénovation des logements



- **27%** de consommation d'énergie du résidentiel d'ici 2030

### > Orientation 3 : Se déplacer autrement

La réduction de l'impact des transports de personnes est le deuxième enjeu identifié pour le territoire, et ce d'autant que les solutions de mobilité représentent également un facteur d'attractivité important pour le territoire.

*Exemples d'action :*

- Développer les infrastructures et services encourageant les modes actifs (marche, vélo) et le covoiturage
- Améliorer l'offre train et bus urbain



- **18%** de consommation d'énergie dans le transport d'ici 2030



La nécess

# pour fédérer autour des enjeux

axe  
**2**

## Vers un territoire **plus AUTONOME**

S'appuyer sur les ressources du territoire pour développer ses productions locales et limiter ses approvisionnements extérieurs

### > **Orientation 1 : Développer les énergies renouvelables**

Il s'agit de favoriser l'émergence et le montage des projets autour des potentiels en énergies renouvelables les plus prometteurs de l'Alsace du Nord.

*Exemples d'action :*

- Utiliser les infrastructures existantes pour produire de l'électricité photovoltaïque
- Développer la géothermie profonde



Produire l'équivalent de **43%** des besoins en énergie du territoire en 2030

### > **Orientation 2 : Soutenir une alimentation locale et responsable**

Les actions visent à favoriser le développement d'une agriculture alimentaire de proximité permettant au territoire de nourrir qualitativement ses habitants et une rémunération plus juste des producteurs tout en limitant l'impact carbone global de l'alimentation.

*Exemples d'action :*

- Accompagner le développement des circuits courts
- Faire évoluer les menus des cantines scolaires



### > **Orientation 3 : Economiser les ressources dans les entreprises**

Le PCAET s'appuie sur ses partenaires économiques pour jouer un rôle de catalyseur des bonnes pratiques énergétiques et environnementales.

*Exemple d'action :*

- Partager les bonnes pratiques dans le secteur industriel

axe  
**5**

## Vers un territoire p

saire transition climatique ne peut se faire que si elle est partagée par  
partager et mutualiser, étendre et démultiplier les actions perm

## Vers un territoire **plus ATTRACTIF**

Saisir les opportunités ouvertes par les transitions énergétique et climatique pour accompagner la mutation économique et préserver le cadre de vie

### > **Orientation 1 : Conforter les conditions de vie dans la proximité**

En lien fort avec les documents d'urbanisme, les actions portent sur la sobriété foncière, la transformation de l'existant et l'accès aux ressources locales.

*Exemples d'action :*

- *Réhabiliter les friches*
- *Développer des tiers-lieux de services*

### > **Orientation 2 : Soutenir et faire émerger des filières de la transition climatique**

Les acteurs publics et privés s'investissent dans le développement des filières en lien avec le patrimoine naturel du territoire.

*Exemples d'action :*

- *Développer les constructions en bois local*
- *Soutenir l'écotourisme*



### > **Orientation 3 : Améliorer la qualité de l'air**

Ce volet repose essentiellement sur les actions de réduction des consommations d'énergie de l'axe 1 qui contribuent également à l'amélioration de la qualité de l'air.

### > **Orientation 4 : Réduire et valoriser les déchets**

Les syndicats de collecte et de traitement des déchets du territoire mènent des actions de sensibilisation et d'accompagnement des publics à la prévention, au tri et à la réduction des déchets.

*Exemple d'action :*

- *Mettre en place la collecte des biodéchets*



## us MOBILISATEUR

r tous les acteurs du territoire. Les actions visent à faire connaître et v  
mettant l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

ions couvre les enjeux climat-air-énergie majeurs auxquels l'ensemble  
ondre. Il comporte des actions du PETR et de ses collectivités membres,  
partenaires du PETR et des initiatives privées. Il est amené à s'étoffer  
e sa mise en œuvre, notamment grâce aux actions de mobilisation.

axe  
**4**

## Vers un territoire **plus RÉSILIENT**

Augmenter la résilience du territoire en anticipant les risques liés au changement climatique et en renforçant les dispositifs existants

### > **Orientation 1 : Réduire la vulnérabilité et l'exposition aux risques liés à l'eau**

Des actions publiques et privées agissent pour la prévention des risques et la réduction de la consommation d'eau, dans un esprit de partage des bonnes pratiques de gestion de la ressource.

*Exemple d'action :*

- *Prévenir les coulées d'eau boueuses*



### > **Orientation 2 : Adapter les pratiques forestières et agricoles au changement climatique**

Les collectivités et les professionnels expérimentent une gestion des exploitations qui tient compte du fonctionnement des écosystèmes et de l'évolution du climat.

*Exemple d'action :*

- *Accompagner l'adaptation des exploitations agricoles*



### > **Orientation 3 : Développer et combiner les solutions fondées sur la nature**

### > **Orientation 4 : Préserver notre santé et notre bien-être**

Les collectivités du PETR s'engagent dans la préservation et la restauration de la trame verte et bleue, ainsi que la gestion résiliente des espaces naturels.

*Exemples d'action :*

- *Planter des arbres*
- *Expérimenter le retour à la perméabilité des sols*

valoriser,

# Agir ensemble pour les transitions de l'Alsace du Nord



<https://agireensemble.alsacedunord.fr>



Le climat change, nous aussi !  
Calculez votre empreinte  
carbone sur

<https://nosgestesclimat.fr>



Maison du Territoire  
84 route de Strasbourg  
67500 Haguenau  
Tél. 03 88 07 32 40



Téléchargez tous les éléments du  
PCAET sur [www.alsacedunord.fr](http://www.alsacedunord.fr)